

DISCOURS DE SON EXCELLENCE
MONSIEUR LE MINISTRE DES FORETS ET DE LA FAUNE
A L'OCCASIO DU PREMIER CONGRES DES FORETS
COMMUNALES D'AFRIQUE CENTRALE

YAOUNDE, 03 MAI 2011

Monsieur le délégué du gouvernement auprès de la communauté urbaine de Yaoundé

Monsieur le secrétaire Exécutif de la COMIFAC

Messieurs les coordonnateurs nationaux ;

Monsieur le Président de la fédération Nationales des communes forestières de France

Monsieur le Président de l'Association des Communes forestières du Cameroun

Monsieur le Directeur de COFOR international

Messieurs les maires des communes forestières d'Afrique Centrale ;

Elus locaux ;

Partenaire au développement ;

Distingués invités ;

Mesdames, Messieurs.

C'est pour moi un réel plaisir de prendre la parole devant vous aujourd'hui à l'occasion de ce premier congrès des communes forestières d'Afrique centrale.

A la suite de Monsieur de Délégué du gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé, je vous souhaite à mon tour un agréable séjour au Cameroun.

Parce que ce forum épouse l'esprit du plan de Convergence de la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC), le chef d'Etat son Excellence Paul Biya a bien voulu encourager cette initiative qui se situe dans le prolongement des actes du premier sommet des Chefs d'Etat d'Afrique Centrale sur la gestion durable des écosystème de mars 1999 ici à Yaoundé.

Mesdames, Messieurs ;

Pour le Cameroun, la gestion durable des écosystèmes forestiers s'accorde avec une plus grande implication des populations locales. Cette option trouve en la décentralisation en surs de l'administration camerounaise un terrain favorable. Il faut aussi saluer qu'elle figure dans l'agenda commun de nos politiques sectorielles en Afrique Centrale. Cela se traduit plus concrètement au niveau de votre pays par :

- L'implication des collectivités décentralisées dans la gestion des redevances forestières et fauniques. Depuis 2000, les communes forestières et communautés riveraines ont perçu de plus 70 milliards de FCFA au titre de la redevance forestières annuelle ;
- Une participation réelle des populations locales dans la création et la gestion des forêts communautaires et communale ;
- La possibilité pour ces populations de jouir effectivement de leurs droits ancestraux pour des besoins de survie quotidienne ;

De plus, le Gouvernement camerounais est prêt à apporter le soutien nécessaire à toutes les communes et collectivités territoriales dé centralisées qui pourraient s'engager sur le vase chantier de la transformation plus poussée du bois. Et nous avons déjà expérimenté d'autres formes de collaboration avec les communes dans le cadre du reboisement dans les zones les plus sèches du pays. Ainsi en 2010 par exemple, 72 communes et ONG ont bénéficié d'une allocation de 500 millions de FCFA. Cette enveloppe plus importante cette année 2011.

Pour être conforme à l'esprit de la décentralisation et à la loi de 1994, et convaincu que le reboisement peut-être une réponse locale aux changements climatiques, nous allons expérimenter cette année des conventions type avec des communes du Cameroun. Nous voulons à travers ce partenariat susciter la création et la gestion au sein de chaque commune des périmètres boisés de 20 hectares. D'où l'idée « une commune, une forêt ».

Nous encourageons par ailleurs les communes et communautés détentrices ou non des titres d'exploitation à épouser l'esprit de l'accord de partenariat volontaire du Processus FLEGT afin d'enrailler définitivement le commerce illégal du bois. Le Gouvernement a renforcé la vigilance en matière de gestion des ressources forestières au niveau des communes et communautés riveraines. L'arrêt conjoint MINFOF/MINFI/MINATD520 du 03 juin 2010 renforce à et effet le dispositif de contrôle et de la gestion de la redevance forestière annuelle.

Chers participants ;

Nous saluons l'action de l'Association des Communes forestières du Cameroun dans sensibilisation sur la gestion durable. Cette contribution est appelée à prendre plus

d'envergure avec des défis précédemment énoncés. Elle pourrait s'avérer utile à toutes la sous région avec le renforcement d'échange d'expérience en matière de création et de développement des forêts communales.

Au cours de ce premier congrès des forêts communales d'Afrique centrale, il est souhaitable d'une part de capitaliser les expériences de la sous région d'Afrique Centrale en matière de gouvernance et, d'autre part, celles des autres participants venus d'ailleurs notamment d'Afrique de l'Ouest.

Il est attendu de vous au cours de ces assises de ;

- Faire connaître, partager et situer dans leur contexte institutionnel les initiatives africaines et européennes de création, des gestions durable et de gouvernance de forêts communales ;
- Définir une stratégie commune d'organisation des communes forestières et de création des forêts communales dans l'espace COMIFAC, dans le but de lutter contre le défrichement ou la dégradation des forêts et d'assurer leur gestion durable, sous maîtrise d'ouvrage des collectivités locales ;
- Identifier un ou plusieurs projets régionaux à cette stratégie

Mesdames, Messieurs,

Le Cameroun a adhéré à plusieurs processus régionaux et sous régionaux sur la gestion durable des écosystèmes. Le PSFE (programme Sectoriel Forêt environnement) qui épouse les contours de la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'Aide au développement et ouvert à toutes les variantes de la coopération bilatérale, multilatérale et décentralisée. Ce programme, cadre de référence de nos activités, capitalise les actions de divers acteurs au bénéfice de la gestion durable. D'ailleurs c'est dans cette mouvance que le Ministre des Forêts et de la faune a signé en 2009 un protocole d'accord avec l'association des Commune forestières du Cameroun (ACFCAM). A la faveur de cet accord les activités de l'ACFCAM sont désormais éligibles aux financements publics.

Nous soutenons par ailleurs l'accompagnement que les partenaires apportent à l'Association des communes forestières pour le déploiement ses activités. Au nom du Gouvernement Camerounais, j'exprime ainsi solennellement ma reconnaissance à tous ces partenaires ici présents qui, il faut le souligner ont beaucoup œuvré pour la tenue de ces assises.

Vive la coopération décentralisée

Vive le Cameroun

Je vous remercie

